

À l'attention de M^{mes} & MM. les Président(e)s
des clubs de handball d'Île-de-France

Créteil, le 24 mai 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à notre Règlement intérieur, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de la ligue Île-de-France de handball qui se tiendra à partir de 9h00 le :

samedi 17 juin 2023

dans l'auditorium Nelson-Paillou de la Maison du Handball – 1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

Ordre du jour

- Appel des délégués (9h00)
- Ouverture par le Président – Parole aux invités
- Adoption du PV de l'AG ordinaire de la ligue IDF du 11 juin 2022
- Rapport moral ;
- Rapports des commissions ;
- Rapport financier ;
- Rapport du commissaire aux comptes ;
- Projets 2023-2024 des commissions ;
- Vote du budget ;
- Validation des nouveaux membres du conseil d'administration de la ligue ;
- Vote de résolutions diverses ;
- Questions diverses.

Le dossier préparatoire à l'assemblée générale vous sera communiqué prochainement.

Je vous rappelle que **chaque club doit déléguer un représentant** à l'Assemblée Générale Ordinaire (les votes par procuration sont autorisés). Voir utilement à ce sujet l'article 7 des statuts de la ligue traitant des absences. Le droit de vote n'est possible que pour les clubs ayant régularisé leur situation financière vis-à-vis de la ligue. Il est par ailleurs rappelé que ne peuvent assister à cette réunion que les clubs convoqués et les personnes expressément invitées.

- Un apéritif & buffet froid clôtureront cette importante réunion.

Nous vous informons également que des dossiers thématiques seront abordés en atelier l'après-midi.

Nous vous remercions de mettre tout en œuvre, afin que votre club soit présent ou représenté à ce grand moment de notre vie associative.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.




Marie-José Gaudefroy
Secrétaire Générale de la Ligue Île-de-France

Pièces attachées à ce courrier : Modèle de mandat & procuration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 17 JUIN 2023

MANDAT

Je soussigné :

Licence n°

Président du club (*nom et n° du club*)

donne mandat

à

Licence n°

Pour représenter le club ci-dessus désigné et prendre part aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 17 juin 2023 (*Rappel de l'article 8.2 des statuts de la ligue Île-de-France de handball : « Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent »*).

à

le ___ / ___ / 2023

Cachet du club et signature
du président du club

Signature
du mandataire

Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre ce mandat aux personnes chargées de l'organisation du vote.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 17 JUIN 2023

PROCURATION

Je soussigné :

Licence n°

Président du club (*nom et n° du club*)

donne procuration

au délégué du club (*nom et n° du club*)

pour prendre part, en mes lieu et place, aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 17 juin 2023.

à

le ___ / ___ / 2023

Cachet du club et signature
du président du club mandant

Signature
du délégué mandataire

Le délégué mandataire peut être soit le président d'un autre club soit la personne mandatée par ce président qui sera alors porteuse d'un mandat.

Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre cette procuration aux personnes chargées de l'organisation du vote.

Maison du Handball :

1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

Par la route :

Autoroute A86, Sortie n°23 en direction de Provins/Troyes/Bonneuil – N406, Sortie Valenton
Z.A. - Au rond-point, suivre D102.

Parking visiteurs accessible dans la limite des places disponibles
(le Stade Duvauchelle à proximité possède également un parking si besoin)

Par les transports :

Métro Ligne 8 descendre à la station Créteil – Pointe au lac ou Bus n°393 descendre à la
station Pointe du Lac.